

Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Août 2022

Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation globale en août 2022.....	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en août 2022.....	3
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	4
V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en août 2022.....	5
VI.- Prévisions d'inflation.....	6

I.- Introduction

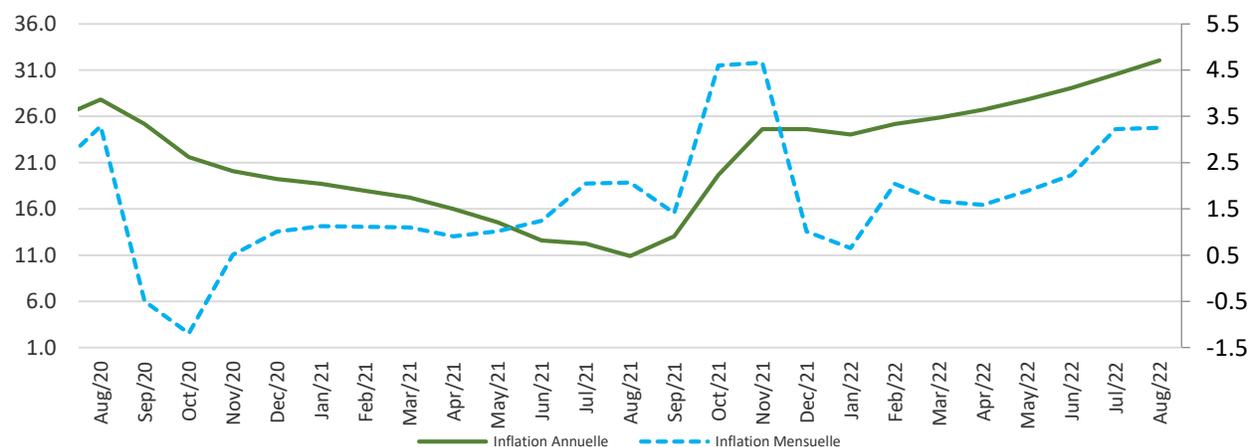
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois d'août 2022. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

II.- Évolution de l'inflation globale en août 2022

L'indice des prix à la consommation (IPC) a été évalué à 234,9 en août 2022 contre 227,5 en juillet 2022 et 177,9 en août 2021. Ainsi, le taux d'inflation annuel s'est établi à 32 %, accusant une hausse de 1,5 point de pourcentage par rapport à juillet 2022. Parallèlement, sur base mensuelle, l'IPC a crû de 3,2 % en août 2022, soit la même progression que le mois précédent.

D'octobre 2021 à août 2022, le taux d'inflation mensuel cumulé a atteint 26,8 %, montrant une accélération significative par rapport au niveau (6,8 %) enregistré au cours de la même période de l'exercice fiscal précédent. En moyenne mensuelle, sur les onze premiers mois de l'exercice 2022, l'inflation s'est chiffrée à 2,4 % contre 1 % l'exercice précédent. Ce taux d'inflation moyen mensuel demeure supérieur à celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,68 %, République Dominicaine : 0,73 %).

Graphique 1. Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en août 2022 (en %)



Source : IHSI

III- Évolution des principales fonctions de consommation en août 2022

La variation mensuelle de l'IPC global découle de l'évolution de l'IPC des divisions de consommation dont la croissance a été relativement importante. En effet, l'IPC des postes « Articles d'habillement et chaussures », « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », « Transports », Restaurants » se sont accrus de 10 points de base pour se chiffrer à 3,6 %, 3,5 %, 2 % et 3,6 % respectivement et celui des « Biens et services divers » (+20 pb¹ à 3,3 %). Parallèlement, les indices des postes suivants ont affiché le même taux de croissance que le mois antérieur : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,9 %), « Santé » (3,1 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (2,5 %), « Loisirs » (2,2 %) et « Communications » (1,9 %). Par contre, l'IPC du poste « Enseignement » est resté inchangé à 140,3.

La progression de l'inflation annuelle résulte de l'augmentation de l'IPC des groupes de consommation suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,5 points de pourcentage (pp) à 35,2 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+2 pp à 21,4 %), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,4 pp à 35 %). Toutefois, les indices des postes « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Restaurants » ont connu une baisse de 1,3 pp à 29 % et 2,7 pp à 27,7 % respectivement². Par ailleurs, le poste « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a contribué à hauteur de 61,28 % à l'évolution de l'IPC sur base mensuelle et à 54,08 % à l'inflation annuelle.

¹ pb : point de base

² pp : point de pourcentage

Tableau 1. Contributions des divisions de consommation à l'inflation mensuelle et annuelle en août 2022 (en %)

Poste	Pondération	Contribution à l'inflation mensuelle	Contribution à l'inflation annuelle
	en %	en %	
Indice Général	<i>100,00</i>	100,00	100,00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	<i>48,50</i>	61,28	54,08
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	<i>1,42</i>	1,15	0,96
Articles d'habillement et chaussures	<i>5,55</i>	6,41	6,16
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	<i>14,14</i>	8,15	13,02
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	<i>5,32</i>	6,08	5,15
Santé	<i>2,56</i>	2,59	2,23
Transports	<i>9,10</i>	5,77	10,39
Communications	<i>2,23</i>	1,39	0,74
Loisirs	<i>1,52</i>	1,10	0,99
Enseignement	<i>3,91</i>	0,00	0,98
Restaurants	<i>0,49</i>	0,56	0,43
Biens et services divers	<i>5,26</i>	5,52	4,85

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays

Les indices des prix des produits importés et des produits locaux ont affiché la même tendance que l'inflation globale au cours du mois d'août 2022. En effet, le rythme de croissance de l'indice des prix des produits importés s'est accéléré en passant de 43,2 % à 44,8 %. Parallèlement, l'IPC des produits locaux a enregistré une hausse de 1,6 point de pourcentage par rapport à juillet 2022, s'inscrivant à 24,6 % en août 2022.

En ce qui a trait à l'évolution du taux d'inflation annuel à l'échelle régionale, il a montré une tendance haussière au niveau de toutes les régions : « Sud » (+1,1 pp à 34,2 %), « Reste Ouest » (+1 pp à 31,7 %), « Aire Métropolitaine » (+1,7 pp à 32,7 %), « Transversale » (+1,8 pp à 30,6 %) et « Nord » (+1,7 pp à 30,9 %)³. Cependant, sur base mensuelle, la variation de l'IPC par zone géographique a été marquée par une évolution contrastée d'une région à une autre. En effet, dans l'« Aire Métropolitaine » et le « Sud », l'inflation a décéléré de 10 et 20 points de base (pb) chacune pour se porter à 3,3 % alors qu'au niveau des régions « Reste Ouest » et « Transversale », elle a enregistré une accélération de 10 pb et 20 pb pour afficher 3,1 % et 3,2 % respectivement. Toutefois, la variation de l'IPC de la région Nord est restée stable à 3,2 %.

V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en août 2022

Le comportement de l'inflation mensuelle au cours du mois d'août 2022 a été influencé par un ensemble de facteurs dont la faible performance de la campagne agricole de printemps, la dépréciation de la monnaie nationale et la rareté du carburant liée à la conjoncture socio-politique et sécuritaire. Selon la Coordination nationale pour la sécurité alimentaire (CNSA), la performance de la campagne agricole de printemps a été en dessous de la moyenne en raison d'un déficit de pluviométrie, affectant ainsi l'offre locale de denrées alimentaires. À cela s'ajoute l'indisponibilité de nombreux autres produits en raison de la rareté de carburant liée à la dégradation des conditions de sécurité. Cette situation s'est reflétée dans la hausse des prix de l'essence sur le marché informel, laquelle a impacté négativement non seulement la production de biens et services mais également leur circulation à travers le pays. Parallèlement, l'accélération de l'inflation au cours du mois sous étude a traduit une dépréciation plus forte de la gourde, en témoigne la hausse de 6,79 % de la moyenne mensuelle du taux de change de référence, soit le niveau le plus élevé enregistré sur l'exercice 2021-2022.

VI- Prévisions d'inflation

Pour les trois prochains mois, les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH laissent entrevoir la poursuite de l'accélération de l'inflation annuelle et une évolution contrastée de l'inflation mensuelle. En effet, le taux d'inflation annuel devrait s'établir à 38,7 % en septembre 2022 et se porter à 40,5 % en octobre et novembre

2022 respectivement. Parallèlement, l'inflation mensuelle devrait atteindre 6,5 % en septembre 2022, pour ensuite ralentir à 6 % en octobre 2022 et 4,7 % en novembre 2022.

Graphique 2. Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (en pourcentage septembre, octobre et novembre 2022)

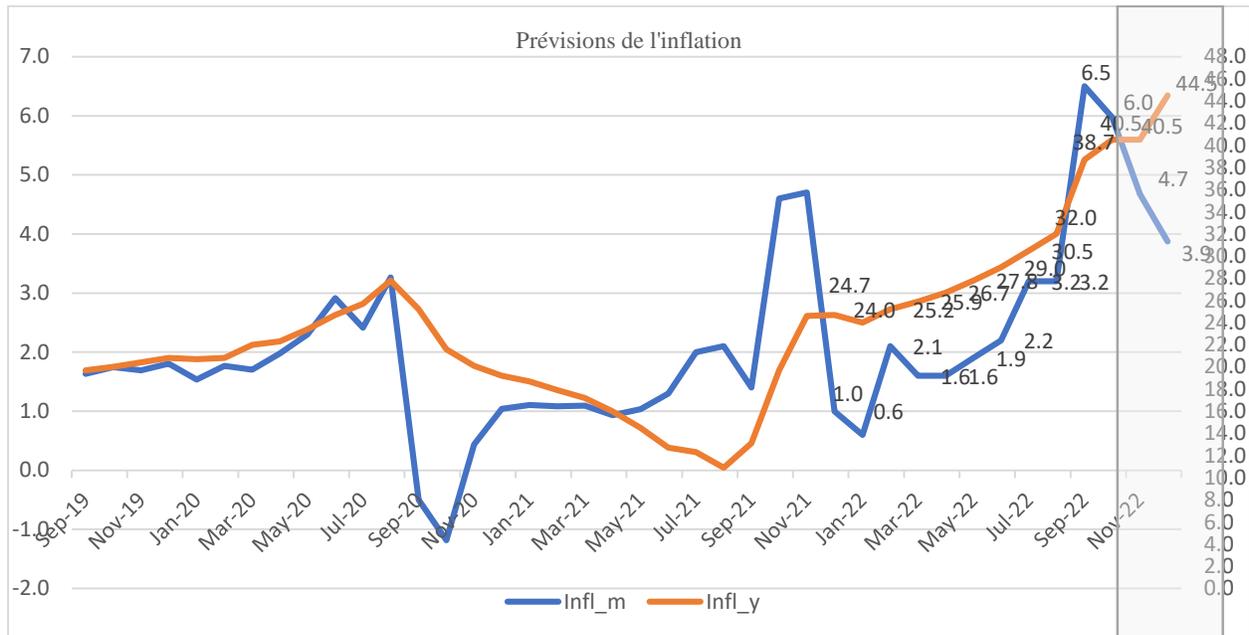


Tableau 2. Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle en août 2022

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Août 2021	Juillet 2022	Août 2022	Mensuelle	Annuelle
Indice général	177,9	227,5	234,9	3,3	32,0
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	195,6	254,4	264,4	3,9	35,2
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	137,3	162,6	166,7	2,5	21,4
Articles d'habillement et chaussures	189,9	247,5	256,4	3,6	35,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	162,8	206,4	210,1	1,8	29,1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	178,4	224,9	232,9	3,6	30,5
Santé	244,2	301,9	311,4	3,1	27,5
Transports	125,5	167,4	170,7	2,0	36,0
Communications	114,1	123,7	126,1	1,9	10,5
Loisirs	184,5	217,7	222,6	2,3	20,7
Enseignement	130	140,3	140,3	0,0	7,9
Restaurants	206,4	254,5	263,6	3,6	27,7
Biens et Services divers	169,1	211,4	218,3	3,3	29,1

Sources : IHSI et calculs du Service de la Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE

Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendence de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.